



**Organisation des Nations Unies
Pour l'Alimentation et l'Agriculture**



**République Tunisienne
Ministère de l'Agriculture**

CADRE DE PROGRAMMATION FAO - TUNISIE (2013-2015)

mars 2013

Avant – Propos

Outil de planification et de gestion axée sur les résultats, le Cadre de Programmation par Pays (CPP) est adopté par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans le cadre du processus de réforme et de décentralisation. Il a pour objectif de permettre à l'Organisation d'opérer selon une approche plus intégrée afin d'optimiser l'utilisation de ses capacités et de ses connaissances. Ceci dans un souci d'améliorer continuellement la pertinence, l'efficacité et l'impact de ses programmes.

Dans le cas de la Tunisie, l'élaboration de ce document coïncide avec une phase cruciale de son Histoire, durant laquelle d'importantes réformes politiques et économiques sont entreprises et où le pays a, plus que jamais, besoin du soutien de ses partenaires au développement. Avec ce nouvel outil de programmation, nous jetons les bases d'une coopération plus structurante et stratégique entre la FAO et le Gouvernement tunisien qui sera à même de mieux accompagner le pays dans sa transition.

Fruit d'une large concertation entre les institutions publiques et les Organisations professionnelles et basé sur les avantages comparatifs de la FAO, le CPP Tunisie a retenu trois axes prioritaires de coopération avec le gouvernement tunisien pour la période 2013-2015. Ils correspondent aux défis que le secteur agricole doit relever dans un contexte de libéralisation et d'instabilité des marchés extérieurs, de changement climatique et de rareté des ressources naturelles, notamment en eau et en sols.

Tout en gardant une certaine flexibilité, le CPP constitue désormais le document de référence qui définit les priorités sur lesquelles la FAO devra concentrer ses interventions et conjuguer ses efforts avec le gouvernement en vue d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés. Il servira également d'outil de partenariat et de dialogue entre la FAO et l'ensemble des partenaires financiers et techniques.

Signé à Tunis, le

Le Représentant de la FAO en Tunisie

Benoit Horemans

Le Ministre de l'Agriculture

Mohamed Ben Salem



Source : FAO

Table de matières

1	INTRODUCTION.....	6
	<i>Cadre de Programmation par Pays (CPP) et Plan de Travail par Pays (PTP).....</i>	<i>6</i>
	<i>CPP comme outil de coordination et de partenariat.....</i>	<i>6</i>
2	TUNISIE : SITUATION ECONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE.....	7
2.1	LE CONTEXTE MACROECONOMIQUE ET DEMOGRAPHIQUE	7
	<i>Indices économiques.....</i>	<i>7</i>
	<i>Population</i>	<i>8</i>
	<i>Pauvreté et disparité régionale</i>	<i>8</i>
	<i>Chômage.....</i>	<i>8</i>
2.2	AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES	9
	<i>Caractéristiques principales et performance de l'agriculture.....</i>	<i>9</i>
	<i>Ressources naturelles</i>	<i>10</i>
2.3	LA SECURITE ALIMENTAIRE	12
2.4	LES PRINCIPAUX DEFIS ET LES PRIORITES DE L'AGRICULTURE TUNISIENNE	13
	<i>Les principaux défis.....</i>	<i>13</i>
	<i>Priorités de L'Agriculture</i>	<i>13</i>
2.5	LES PRINCIPAUX ACTEURS ET PARTENAIRES	14
3	LES PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTION DE LA FAO EN TUNISIE	14
3.1	COMPETENCES ET AVANTAGES COMPARATIFS DE LA FAO.....	14
3.2	ACTIVITES ET REALISATIONS DE LA FAO EN TUNISIE.....	14
3.3	LES PRIORITES POUR L'ACTION DE LA FAO DANS LE CONTEXTE DU CPP	16
4	LES PRINCIPAUX RESULTATS DU CPP	17
4.1	LE CONTEXTE DU 1 ^{ER} RESULTAT DU CPP.....	17
	<i>Principaux domaines d'intervention de la FAO pour le résultat 1.....</i>	<i>18</i>
4.2	LE CONTEXTE DU 2 ^{EME} RESULTAT DU CPP.....	18
	<i>Principaux domaines d'intervention de la FAO pour le résultat 2.....</i>	<i>18</i>
4.3	LE CONTEXTE DU 3 ^{EME} RESULTAT DU CPP.....	18
	<i>Principaux domaines d'intervention de la FAO pour le résultat 3.....</i>	<i>19</i>
5	MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET EVALUATION DU CPP	19
	ANNEXES.....	20
	ANNEXE 1 : LES INDICATEURS ECONOMIQUES	21
	ANNEXE 2 PROJETS NATIONAUX PAR DOMAINE (1986-2010) EN DOLLARS EU.....	24
	ANNEXE 3 LES INTERVENTIONS DES PRINCIPAUX PARTENAIRES.....	25
	ANNEXE 4: MATRICE DES RESULTATS	28
	ANNEXE 5 : MATRICE DES RESULTATS – RESSOURCES FINANCIERES	31
	ANNEXE 6 : LA MATRICE DES PRIORITES DU CPP.....	333

Résumé

L'agriculture est un secteur important dans l'économie tunisienne et la sécurité alimentaire nationale avec une contribution de 8% au PIB et de 10% aux exportations de biens. Il emploie 16.8% de la main d'œuvre totale. Toutefois, ce secteur est appelé à relever un certain nombre de défis liés à la fragilité des ressources naturelles, au contexte de mondialisation et de libéralisation du commerce des produits agricoles, et au changement climatique.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) constitue un des principaux partenaires au développement pour le secteur. En effet, forte d'une expérience dans le pays datant des années soixante, la FAO jouit d'avantages comparatifs dans les domaines de développement agricole et de la sécurité alimentaire.

Le présent Cadre de Programmation par Pays (CPP) définit les axes prioritaires de collaboration entre la FAO et la Tunisie ainsi que les résultats à atteindre dans les 4 années à venir pour soutenir les objectifs nationaux dans les domaines de développement agricole, des forêts de la pêche et de la sécurité alimentaire. Il a été élaboré selon une approche participative et en étroite concertation avec d'une part, les principaux intervenants nationaux dans le secteur, à savoir les institutions publiques, les organisations professionnelles et les organisations non gouvernementales et d'autre part les principaux partenaires financiers et techniques. Il est également aligné sur les objectifs de la Stratégie¹ de Transition du Système des Nations Unies en Tunisie pour la période 2011-2014 et sur les cinq priorités régionales de la FAO.

Trois domaines prioritaires ont été retenus pour ce CPP :

- **Appui à l'amélioration de la performance du secteur agricole**, avec un focus sur les filières agricoles pour être mieux organisées, intégrant les petits producteurs et valorisant les potentialités régionales pour une meilleure sécurité alimentaire. Il s'agit notamment d'atteindre quatre résultats : (i) le renforcement des capacités des organisations professionnelles (ii) l'accroissement de la productivité et de la rentabilité sont améliorées à travers l'appui technique aux filières (iii) la valorisation des produits agricoles (iv) l'amélioration des systèmes d'assurance et de gestion des risques.
- **Gestion durable des ressources naturelles** à travers l'introduction de bonnes pratiques agricoles; la protection des ressources génétiques, et l'adaptation au changement climatique. En effet, le changement climatique reste l'un des problèmes majeurs de l'agriculture et de l'environnement, et constitue aussi un risque futur.

Quatre résultats sont également attendus dans ce domaine de collaboration ; (i) une stratégie nationale intégrée pour la gestion des ressources naturelles est élaborée et mise en œuvre, (ii) les capacités institutionnelles pour une gestion intégrée et durable des ressources naturelles sont renforcées, (iii) la recherche appliquée pour le développement des ressources naturelles adaptée au

¹ En raison du contexte de transition politique post révolution en Tunisie, le Système des Nations Unies a suspendu l'UNDAF pour la période 2007-2011 et l'a remplacé par une Stratégie de Transition de Nations Unies en Tunisie pour la période 2011-2014.

changement climatique est renforcée et (iv) la stratégie de gestion des risques /catastrophes naturelles élaborée.

- **Renforcements des aspects politiques et institutionnels d'appui au secteur agricole et aux populations vulnérables.** Bien que la politique du pays ait été essentiellement caractérisée par son soutien à l'agriculture familiale et aux moyennes exploitations, ainsi qu'à la préservation du pouvoir d'achat du consommateur, le secteur agricole reste dépendant du marché mondial; et sensible aux variations des cours internationaux. Tous ces changements, conjugués à l'interdépendance des marchés à tous les niveaux (local, national, mondial), rendent plus complexe la formulation et l'implémentation des politiques. Le CPP aidera à (i) élaborer les stratégies/politiques sectorielles et régionales (ii) améliorer la coordination, l'harmonisation, la diffusion et le développement des statistiques et des informations, (iii) renforcer les capacités des ressources humaines et des institutions et (iv) renforcer la capacité du gouvernement dans le domaine de l'intégration internationale.

Grâce au CPP, la Représentation de la FAO en Tunisie sera à même d'utiliser d'une manière plus efficace et efficiente les ressources de l'organisation, de renforcer la synergie avec les autres partenaires au développement et d'aider à mobiliser des ressources financières. Déjà l'intérêt et l'engagement du gouvernement tunisien pour le CPP est fort rassurant pour atteindre les objectifs escomptés.

Les ressources financières totales nécessaires pour la mise en œuvre du présent CPP sont estimées à 9.184.000 dollars EU dont 3.194.000 dollars EU sont disponibles, soit 35 %. Un montant de 5.990.000 dollars EU reste à mobiliser.

Abréviations

AELE	Association Européenne de Libre Echange
CNPMT	Cadre National des Priorités à Moyen Terme
CPP	Cadre de programmation par pays
ECTAD	Centre d'urgence des Maladies Animales Transfrontalières
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
GIPAC	Groupement interprofessionnel des produits avicoles et cuniculicoles
GIL	Groupement interprofessionnel des légumes
GIF	Groupement interprofessionnel des fruits
GIPP	Groupement interprofessionnel des produits de la pêche
GIVL	Groupement interprofessionnel de viande rouge et du lait
GIZ	Agence Allemande de Coopération Technique
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
PAM	Programme alimentaire mondial
PASA	Programme d'ajustement structurel agricole
PDDAA	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine
PNUD	Programme des nations unies pour le développement
SNE	Bureau Sous-régional de la FAO pour l'Afrique du Nord
UE	Union Européenne
UNDAF	Cadre des Nations Unies d'aide au développement

Liste des tableaux

Tableau 1. 1: PIB par habitant (dollars EU constants de 2000).....	21
Tableau 1.2 : Croissance du PIB (%)	21
Tableau 1.3 : Commerce total des marchandises	21
Tableau 1.4 : Réparttion de la population par tranche d'âge et par sexe.....	22
Tableau 1.5 : Répartition du chômage	22
Tableau 1.6 : Valeur ajoutée agricole par travailleur (dollars EU constants de 2000).....	22
Tableau 1.7 : Commerce des produits agricoles	22
Tableau 1.8 : Stock du capital (millions dollars EU constants 1995).....	23
Tableau 1.9 : Evolution de la consommation des céréales en Tunisie 1965- 2007 (tonnes)	23

1 Introduction

Au moment où ce document est préparé, en septembre 2012, la Tunisie se trouve dans une situation de transition pour une période encore indéterminée. A la suite de la révolution du 14 janvier 2011, le pays fait face à des problèmes économiques qui touchent les moyens d'existence de la population rurale et urbaine, dus en grande partie au ralentissement de l'activité économique dans un pays où le marché intérieur est relativement exigü. Ces problèmes économiques sont exacerbés par la crise financière en Europe avec qui la Tunisie a de forts liens commerciaux. L'incertitude économique et politique affecte aussi le climat des investissements privés, surtout dans le secteur agricole qui souffre déjà d'un niveau faible d'investissements et de dépenses publiques.

Malgré la fragilité économique et politique de ces jours, les priorités nationales liées à l'agriculture, à l'environnement et au développement durable à long terme restent, pour la plupart, inchangées. Ces priorités constituent la base du Cadre de Programmation par Pays (CPP) pour la Tunisie, qui a pour objectif l'identification des domaines d'action de la FAO dans lesquels elle peut être la plus efficace.

Cadre de Programmation par Pays (CPP) et Plan de Travail par Pays (PTP)

Le cadre de programmation par pays (CPP) est utilisé pour définir la réponse commune à moyen terme du gouvernement et de la FAO aux besoins d'assistance du pays concerné, conformément aux principes du cadre de programmation par pays, et vise des objectifs de développement nationaux, les OMD et autres objectifs de développement convenus sur le plan international au sein du cadre stratégique et des cadres régionaux de priorités de la FAO. Plus spécifiquement, il définit les domaines prioritaires du pays et les résultats à atteindre avec l'appui de la FAO sur une période de quatre à cinq ans, en liaison aux objectifs nationaux liés à l'agriculture, au développement rural et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle exprimés dans les plans de développement nationaux (documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, pacte du PDDAA, programmes nationaux pour la sécurité alimentaire, stratégies nationales de développement agricole, etc.). Il décrit également les types d'interventions et produits prévus pour atteindre les objectifs par le biais des fonctions essentielles de la FAO, qui incarnent le mandat et les avantages comparatifs de l'Organisation. Le niveau de résultats détaillés le plus adéquat devrait refléter le consensus existant entre le gouvernement, l'Organisation et les autres partenaires au développement.

Le plan de travail par pays (PTP) opérationnalise sur une période de deux ans les résultats de la FAO convenus à moyen terme (au sein du cadre de programmation par pays et du processus de programmation par pays UNDAF/Nations Unies); il se conforme au Programme de travail et budget de la FAO et il est révisé parallèlement à l'examen à mi-parcours du cadre de programmation par pays. Il regroupe officiellement les contributions du bureau de pays et des unités du bureau sous-régional, du bureau régional et du Siège pour atteindre ces objectifs. Les plans de travail par pays fournissent l'obligation redditionnelle pour une utilisation des ressources de la FAO responsable et axée sur les résultats.

CPP comme outil de coordination et de partenariat

Avec des priorités à moyen terme clairement définies pour les interventions de la FAO fondées sur l'évaluation des besoins en matière de capacités et sur des résultats mesurables, les programmes de pays sont désormais plus axés sur des priorités convenues conjointement qui sont plus cohérentes au regard

du programme d'action mondial et régional des États Membres, évitant ainsi l'éparpillement des efforts de mobilisation de ressources et des approches ponctuelles, et débouchant sur des interventions plus durables.

Le CPP aide à rationaliser la collaboration interne et la cohérence des activités de la FAO au niveau des pays: la formulation d'un cadre de programmation par pays et d'un plan de travail par pays est conçue pour rallier toutes les unités de la FAO à tous les niveaux (Siège, régional, sous-régional et pays) sur une série de priorités et de résultats communs.

Etant défini comme outil de coopération et de partenariat, le CPP permet le renforcement de la Représentation avec les partenaires en matière de développement, y compris les autres institutions des Nations Unies. Le gouvernement, les mécanismes de financement des Nations Unies y compris le FEM, les donateurs et la FAO peuvent s'accorder sur la manière de prêter assistance au secteur et de mobiliser les ressources nécessaires.

Ce document comprend trois parties. La première partie propose une brève analyse de la situation de la Tunisie qui inclue un aperçu du contexte socio-économique et démographique du pays. La deuxième partie du document s'intéresse aux principaux domaines d'action de la FAO en Tunisie, tout en décrivant les interventions et les avantages comparatifs de la FAO. La dernière partie développe les résultats du CPP.

2 Tunisie : situation économique, sociale et environnementale

2.1 Le contexte macroéconomique et démographique

Indices économiques

Avant la révolution de janvier 2011, la Tunisie était caractérisée par une économie relativement petite mais stable, et une gestion macroéconomique réussie qui plaçait le pays parmi les pays les plus performants de la région². Pendant la période 2007-2010, le PIB par habitant, très inégalement réparti, a enregistré une évolution quatre fois plus importante que celle des années soixante. En effet, il a atteint une valeur de dollars EU 3010 pour la période 2007-2009 contre dollars EU 853 pour la période 1967-1969 (Tableau 1.1).

Les transitions que vit la Tunisie depuis décembre 2010, ont des effets négatifs sur l'économie du pays et plus précisément sur le Produit Intérieur Brut (PIB). La croissance du PIB a diminué de 6,3% en 2007 à 3,7% en 2010 et le déficit courant a atteint 7,4% du PIB en 2011 contre 4,8% en 2010³. Cette fragilisation de l'économie est due essentiellement au départ de plusieurs investisseurs étrangers, à la faible croissance des exportations et à l'augmentation des importations, ainsi qu'aux retombées de la crise en Libye, en Europe et avec la diminution de l'activité touristique.

² African Bank for Development (AfDB) ; Note Economique, 11 mars 2011

http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/North%20Africa%20Quarterly%20Analytical%20Français%20ok_North%20Africa%20Quarterly%20Analytical.pdf

³ Banque centrale de Tunisie, Périodique de conjoncture, Janvier 2012

La Tunisie est aussi affectée par la crise financière en Europe à cause de ses liens commerciaux avec cet espace : plus de 60% des importations et 76% des exportations tunisiennes sont destinées au marché européen, particulièrement aux marchés de la France, de l'Italie et de l'Allemagne. Les importations de la Tunisie ont représenté 21% du total des importations de la sous-région de l'Afrique du Nord en 2008. Par contre, les exportations n'ont représenté que 10,5% du total des exportations de la sous-région pour la même année (Tableau 1. 3).

De plus, le rythme de croissance économique a enregistré une baisse de 2,2% en 2011. Cette régression est due à la baisse de la valeur ajoutée de la plupart des secteurs, essentiellement les industries manufacturières (4,6%) et non manufacturières (8,6%). En ce qui concerne la baisse de la valeur ajoutée du secteur des services (6,1%), elle est principalement liée à la détérioration des activités liées au tourisme. Par contre, le secteur agricole a plutôt contribué de manière positive au ralentissement de la baisse économique nationale par une croissance de sa valeur ajoutée de 9,2% en termes réels contre une baisse de 8,7% en 2010⁴.

En termes d'inflation, la Tunisie s'est caractérisée par un taux plus ou moins stable pour la période 2007-2010 avec une moyenne de 3,3%. Cependant, l'indice général des prix à la consommation familiale (base 100 en 2005), en conséquence de la révolution, a connu un accroissement en décembre 2011 de 0,2%⁵. Malgré les tensions qui sont apparues sur les prix de certains produits alimentaires entre les mois de juillet et octobre 2011, le taux d'inflation pour toute l'année 2011 s'est situé à 3,5% contre 4,4% en 2010.

Population

La Tunisie est caractérisée par un taux de croissance démographique plus faible que dans les autres pays de la sous-région de l'Afrique du Nord, moins de 1%. Ces dernières années la distribution de la population a connu des transformations (Tableau 1.4). On note un rétrécissement dans la tranche d'âge moins de 15 ans et un étirement relatif de la tranche d'âge de 15-59 ans, qui est passée de 48 % en 1966 à 64% en 2004. La population urbaine est passée de 54% durant la période 1980-1989 à 67% en 2005-2010.

Pauvreté et disparité régionales

En Tunisie, la pauvreté est très liée aux disparités régionales. En effet, des disparités persistent selon le milieu avec un taux de pauvreté — proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté fixé à 2\$/jour — cinq fois plus important en milieu rural qu'en milieu urbain. Ainsi, le taux est moins élevé dans les régions du district de Tunis, du Nord-Est et du Centre-Est et plus élevé dans la région du Centre-Ouest regroupant près de 46,5% des pauvres du pays.

Chômage

Depuis 2000, on note un changement dans la composition de la population au chômage avec un accroissement du taux de chômage des jeunes diplômés qui a atteint 23 % en 2010 contre 15% en 2005 (Tableau 1.5). Parmi les jeunes diplômés, le taux de chômage des femmes représente plus de 30%.

⁴ Banque centrale de Tunisie, Périodique de conjoncture, Janvier 2012

⁵ *ibid.*

Les régions les plus touchées par le chômage, soit celles qui souffrent le plus de disparités sociales, sont les régions du Sud-Ouest (29,5 %), du Centre-Ouest (26,9%) et du Nord-Ouest (22,3%).

2.2 Agriculture et ressources naturelles

Caractéristiques principales et performance de l'agriculture

L'agriculture est un secteur important dans l'économie tunisienne avec une contribution de 8% au PIB (la moyenne de la période 2008-2011 aux prix courants) et emploie 16,8% de la main d'œuvre totale. L'emploi en agriculture a diminué depuis les années 60 (qui représentait 46% de la population), mais le travail des femmes est resté important. En 2009, les femmes ont représenté 34% de la population active agricole.

La productivité de l'agriculture tunisienne (mesurée en tant que valeur ajoutée agricole par ouvrier) a été améliorée durant les 30 dernières années (augmentée de 68%) et elle est supérieure à la moyenne pour la sous-région de l'Afrique du Nord avec 3.342 dollars EU. Même si ce niveau représente trois fois la moyenne mondiale de la productivité dans le secteur agricole (1.030 dollars EU), il reste modeste en comparaison avec la productivité dans la zone Euro (22.937 dollars EU) (Tableau 1.6).

La production agricole tunisienne est variée, mais les principaux produits restent les céréales, les produits d'élevage (viandes et lait), l'huile d'olive, les dattes, les agrumes, les produits maraîchers et les produits de la mer.

Les produits exportés sont principalement l'huile d'olive, les dattes, les agrumes et les produits de la mer. En 2008, la valeur des exportations des produits agricoles représentait 9,1% du total des exportations des biens et à peu près 43% des exportations de la sous-région de l'Afrique du Nord (Tableau 1.7). Au cours de la même année, les exportations de l'huile d'olive ont participé à raison de 41% du total des exportations agricoles et 3,2% des exportations totales.

En ce qui concerne les importations agricoles qui sont essentiellement basées sur les céréales, elles représentent environ 14% des importations de la sous-région.

Les importations de céréales, essentiellement d'orge, de blé et de maïs, ont été multipliées par neuf au cours des quarante dernières années. L'évolution de l'importation de ces céréales a suivi l'évolution de l'offre et de la demande nationale en ces produits. En ce qui concerne les importations de maïs et de riz, elles représentent la totalité de la demande nationale qui est devenue 35 fois plus importante que celle des années 60. Pour l'orge, le blé et le maïs, les importations ont représenté 62% de l'offre nationale au cours de la période 2005-2007 contre 21% au cours de la période 1965-1967 (Tableau 1.9). Cette hausse des importations est due essentiellement à l'introduction des céréales dans l'alimentation animale. Par conséquent, la Tunisie est directement influencée par toute fluctuation dans le marché mondial des céréales.

L'industrie agroalimentaire occupe une place importante dans le secteur agricole et dans l'industrie manufacturière. Ce secteur a généré un taux de valeur ajoutée d'environ 20,5% pour la période 2004-2008. Les exportations du secteur ont enregistré un accroissement de 15% pour la même période. En 2008, l'huile d'olive a représenté 41% des exportations, alors que les dattes n'ont représenté que 11%.

Les investissements publics dans le secteur agricoles se sont concentrés essentiellement sur la mobilisation et la conservation des ressources naturelles (eau, forêts, lutte contre l'érosion), en plus des efforts consentis en matière de promotion des services d'appui aux agriculteurs, notamment la recherche, la formation et la vulgarisation. Parallèlement, des encouragements spécifiques ont été consentis aux investissements privés principalement à travers des subventions à l'investissement.

Les politiques agricoles tunisiennes ont été mises en œuvre dans le cadre de plans quinquennaux de développement. Depuis les années 80, la Tunisie avait une double stratégie de développement agricole visant la croissance économique et la stabilité sociale. Avec le septième plan de développement (1987-1991), la Tunisie s'est engagée dans des réformes structurelles via un programme d'ajustement structurel agricole (PASA). Au cours du huitième plan de développement (1992-1996), d'autres objectifs ont été fixés visant le renforcement de la productivité et la compétitivité agricole.

En conclusion, la politique du pays s'est caractérisée depuis quelques dizaines d'années par i) la priorité accordée au marché intérieur et la préservation du pouvoir d'achat du consommateur ; ii) le soutien aux petites et moyennes exploitations agricoles, à travers les projets de développement agricole et rural, la promotion de l'irrigation et la garantie des prix à la production pour certains produits stratégiques ; et iii) la promotion des exportations, notamment pour des produits agricoles pour lesquels la Tunisie dispose d'avantages comparatifs.

Ressources naturelles

• Les ressources en eaux

La Tunisie se caractérise par un climat méditerranéen à dominance semi-aride à aride en raison de sa proximité du Sahara. Les précipitations sont inégalement réparties sur le pays et sont presque cinq fois plus importantes dans le Nord que dans le Sud. Les prélèvements totaux en eau atteignent 2,64 milliards de m³/an dont 2,17 milliards de m³/an sont destinés à l'irrigation, soit 82%. Les eaux souterraines représentent 70% de ces prélèvements, causant la surexploitation de certaines nappes phréatiques du Nord-Est et du Centre. La surexploitation des eaux souterraines est considérée comme la principale menace aux ressources en eaux en Tunisie, puisqu'elle a un effet direct sur la baisse de niveau des aquifères et par conséquent sur la qualité de l'eau.

• Les ressources en sols

La superficie totale de la Tunisie est de 16,2 millions d'hectares de terres divisée en cinq grandes régions correspondant à des étages bioclimatiques différents à savoir : la zone humide, la zone subhumide, la zone semi-aride, la zone aride, la zone désertique ou saharienne.

La superficie des terres agricoles estimée à 10 millions d'hectares est répartie comme suit : 5 millions d'hectares de terres labourables, 4 millions d'hectares de parcours et 1 million d'hectares de forêts et garrigues. En 2009, la superficie équipée pour l'irrigation était de 420.000 d'hectares, soit à peine 8,4 % des terres labourables. La taille moyenne d'une exploitation ne cesse de diminuer, elle a atteint 10,2 ha en 2005 contre 16 ha en 1960, et 80% des exploitations ont une superficie inférieure à 20 hectares.

Les sols de l'extrême Nord préservent une certaine stabilité naturelle grâce à une couverture végétale dense, par contre les sols du Centre et du Sud sont soumis au surpâturage et à des labours qui sont à

l'origine d'une érosion éolienne. Pour ce qui est des sols du Tell et de la Dorsale, c'est l'emprise de l'agriculture (céréaliculture et arboriculture) qui est à l'origine, partiellement, du phénomène de l'érosion. Le défrichement et les labours sur pente ouvrent la voie à une érosion variée (décapage superficiel, ravinements...).

- **Les forêts**

La forêt est considérée comme une importante richesse naturelle du pays vu son rôle au niveau social, économique et environnemental. Plus de un million de personnes habitent dans les zones forestières tunisiennes et vivent directement ou indirectement de la forêt. En ce qui concerne l'environnement, la forêt participe à la protection des terres, la lutte contre la désertification et la préservation de l'écosystème.

Les forêts naturelles sont localisées sur la Dorsale, essentiellement au Nord et à l'Ouest de celle-ci. Les forêts dites productives sont concentrées dans les Mogods et la Kroumirie. Les forêts issues des reboisements sont aussi localisées pour l'essentiel dans le Nord mais on les rencontre aussi dans d'autres régions. L'Ouest du pays (le Nord-Ouest et le Centre-Ouest) regroupe 70% des forêts (les 2/3 des forêts de feuillus, 80% des résineux). Le Centre-Est et le Sud sont presque totalement dépourvus de forêts avec moins de 2% des superficies.

Toutefois, il y a lieu de noter que les forêts sont exposées à de fortes pressions provenant notamment du défrichement causé essentiellement par les habitants de la forêt (qui n'ont pas d'autres alternatives), ainsi qu'au risque d'incendie qui menace la majorité des forêts tunisiennes, notamment celles qui se trouvent sur la frontière ouest du pays. Ces facteurs rendent urgente l'identification de solutions adéquates pour préserver les forêts afin qu'elles puissent jouer leur rôle tant productif qu'environnemental.

- **Les parcours**

Les parcours couvrent une superficie totale de 4 millions d'hectares (soit presque autant que les superficies labourables qui couvrent 5 millions d'hectares). Le rôle de ces parcours dans le développement de l'élevage et de garantie de la sécurité alimentaire est très important. Mais il a été constaté que leur état général se dégrade du fait de la surcharge d'animaux, et de la difficulté de les développer du fait que ces terres de parcours sont constituées essentiellement de terres collectives (propriété collective) et qu'il est difficile de voir les ayants-droit s'accorder à entreprendre des travaux d'aménagement.

La faible participation des parcours aux besoins du bétail, conjuguée au développement spectaculaire de l'aviculture depuis le milieu des années 60 du 20^{ème} siècle ainsi qu'à l'extension de l'élevage hors-sol ont engendré une augmentation vertigineuses des importations de produits fourragers tels que le maïs, les tourteaux de soja et le sorgho fourrager.

- **La biodiversité**

Depuis plus de vingt ans, la protection de l'environnement et la préservation durable des ressources naturelles et de la diversité biologique ont été hissées au rang de priorités nationales. Un choix

stratégique confirmé dans les politiques de développement économique et social de la Tunisie⁶. Un réseau de 24 aires protégées, comprenant les écosystèmes montagneux, forestiers, marins et littoraux, oasiens et humides a été instauré, témoignant de la richesse naturelle de la Tunisie et de sa grande variabilité spécifique et éco-systémique. Ce réseau s'étend sur environ 2,5% de la superficie totale de la Tunisie et est appelé à s'agrandir sensiblement dans les années à venir, par l'extension du réseau et l'aménagement de 20 nouvelles aires protégées, portant ainsi le taux de couverture du réseau à environ 6 % de la superficie totale de la Tunisie. L'inscription de plusieurs sites dans des listes mondiales et régionales des aires protégées, à l'instar du parc national d'Ichkeul, et des sites de Zembra et Zembretta, des Iles Kneiss, témoigne également de l'importance écologique des sites protégés en Tunisie.

2.3 La Sécurité Alimentaire

La croissance enregistrée au niveau de la production agricole a permis d'atteindre l'autosuffisance pour un grand nombre de produits tel que les fruits, les légumes, les viandes, le lait et les produits avicoles.

Cette amélioration cache toutefois une dépendance alimentaire persistante dans la mesure où les disponibilités en céréales, denrée dont dépend environ 50% des apports énergétiques dans la ration alimentaire du consommateur, sont assurées par des importations dans des proportions importantes, les taux d'auto suffisances sont de 80% pour le blé dur, 25% pour le blé tendre, et 45% pour l'orge.

Cette situation s'explique par l'adoption, durant une certaine période de temps, de politiques de sécurisation de l'approvisionnement par l'importation au moindre coût, au détriment du développement de la production locale de céréales.

En effet, la politique des prix à la production est restée pendant une longue période pas assez incitative. Les rendements sont restés relativement faibles malgré les mesures entreprises en faveur du secteur agricole en général et les céréales en particulier dont, notamment, les incitations à la production et à l'investissement et l'amélioration des services d'appui à l'activité agricole tel que le crédit agricole, la vulgarisation, la formation et les mesures spécifiques mises en œuvre dans le cadre des stratégies sectorielles. Un changement radical de la politique des prix des céréales au niveau de la production a été constaté depuis le milieu des années 90 à travers la fixation de prix incitatifs, ce qui a permis de booster la production nationale.

Malgré ces efforts, l'agriculture tunisienne reste, dans la majorité des exploitations, faiblement adoptive des techniques agricoles modernes et peu intensive. De plus, l'éparpillement et le manque d'organisation des exploitants dont la majorité sont des petits, constituent un frein à la modernisation et l'amélioration des conditions de travail et des performances du secteur et à une utilisation durable des ressources naturelles disponibles.

⁶ Rapport National Tunisie (octobre 2011) pour la conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (Rio+20) : Ministère de l'Environnement

2.4 Les principaux défis et les priorités de l'agriculture tunisienne⁷

Les principaux défis

- Garantir la sécurité alimentaire durable du pays, en se basant essentiellement sur la production nationale, tout en respectant le principe de l'efficacité économique.
- Préserver les ressources naturelles contre toutes les formes de dégradation (érosion, désertification, surexploitation,...).
- Pérenniser l'activité agricole dans un contexte d'instabilité des marchés extérieurs.
- Préparer l'agriculture tunisienne à plus de libéralisation du commerce des produits agricoles, tant au niveau multilatéral que bilatéral.
- Faire face au phénomène du « changement climatique » qui ne fait que s'accroître et affecter toutes les agricultures du monde.

Priorités de L'Agriculture

1. Amélioration de la compétitivité du secteur, notamment à travers:

- La promotion d'un environnement favorable à l'activité agricole par des incitations à l'investissement, plus ciblées, visant en particulier les activités de services, le conseil, et la valorisation des produits.
- La réduction des contraintes structurelles qui entravent la marche du secteur dont notamment les aspects fonciers, le financement, l'assurance agricole et les ressources humaines.
- Le renforcement du rôle des organisations professionnelles.

2. Exploitation rationnelle des ressources naturelles avec l'implication des bénéficiaires:

- Poursuite de la mobilisation des ressources en eau pour atteindre un taux de mobilisation de 95% en 2016 contre 90% en 2008.
- Amélioration du taux de couverture forestière.
- Adoption d'une vision globale pour la mobilisation des différentes ressources naturelles et leur gestion en intégrant la dimension « changement climatique » tout en impliquant les bénéficiaires.
- Développement de l'utilisation des ressources en eaux non conventionnelles (désalinisation, transfert des eaux...).
- Exploitation rationnelle des ressources halieutiques et développement plus rapide de l'aquaculture.

3. Une meilleure intégration des produits agricoles dans l'économie mondiale :

- Amélioration de la valorisation des produits agricoles à travers la maîtrise de la qualité, la salubrité des produits et le développement des signes de qualité, ainsi que la promotion de l'agriculture biologique.

⁷ Ministère de l'Agriculture Tunisie

- Tirer profit des accords commerciaux régionaux dont la Tunisie est signataire tel que l'Accord d'association avec l'UE, l'accord de Zone de Libre Echange Arabe, l'Accord d'Agadir, l'Accord avec les pays de l'AELE, et celui avec la Turquie.

Le secteur est également appelé à contribuer aux deux préoccupations majeures de la révolution du 14 janvier 2011:

- Promotion de l'emploi des jeunes en milieu rural : le secteur agricole offre des opportunités d'emploi, même pour les diplômés.
- Plus grande contribution au développement régional des zones de l'intérieur à travers la définition et la mise en œuvre de programmes de développement régional intégré dans les zones défavorisées avec une importante composante agricole.

Tous ces défis nécessitent que des fonds spécifiques et conséquents soient identifiés, mobilisés et mis à la disposition du secteur agricole pour qu'il puisse accélérer son rythme de croissance et garantir la sécurité alimentaire durable du pays. Les bailleurs de fonds potentiels doivent aussi être identifiés, et les champs d'allocation des ressources définis (investissements publics, investissements privés, institutions et modalités de financement, etc.).

2.5 Les principaux acteurs et partenaires

Dans le but de résoudre les différentes difficultés actuelles auxquelles fait face la Tunisie, la participation de tous les acteurs est primordiale (ministères, ONG, organismes interprofessionnels, secteur privé et société civile). Le partenariat public-privé sera donc la clé du développement de l'économie nationale du pays.

Dans le domaine de l'agriculture, les principaux partenaires de la Tunisie sont notamment l'Union Européenne, la Banque Africaine de Développement, la Banque Mondiale, ainsi que les agences de coopération bilatérales. La FAO collabore avec ces différents partenaires à travers son appui aux priorités et urgences du pays.

Considérant les domaines d'intervention suivants : politiques sur l'environnement, politiques liées aux ressources en eau, politique de développement agricole, recherche environnementale, recherche agricole, protection de la biosphère et développement rural, la FAO a identifié huit principaux partenaires en Tunisie : la France, les institution de l'Union Européenne, la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, la Banque Africaine de Développement, l'Allemagne, le Fond Mondial pour l'Environnement, l'Espagne, et l'Italie. Les projets et les montants d'appui sont présentés dans l'Annexe 3.

3 Les principaux domaines d'action de la FAO en Tunisie

3.1 Compétences et avantages comparatifs de la FAO

Depuis la création de la Représentation de l'Organisation en 1986 à Tunis, la FAO a joué un rôle primordial d'assistance de proximité, en restant attentive aux besoins du pays et en assurant l'adéquation des réponses de l'Organisation ainsi que l'encadrement des missions d'appui des experts et des fonctionnaires techniques.

Durant la période couverte par ce rapport, 107 projets nationaux et 47 projets régionaux et interrégionaux ont été mis en œuvre par la FAO, toutes sources de financement confondues.

Le Programme de Coopération Technique de l'Organisation a compté le plus grand nombre de projets (73) au niveau national. Ceux-ci ont totalisé 8,8 millions dollars EU et ont touché pratiquement tous les secteurs de l'Agriculture, de la Pêche et des Forêts. Ils ont répondu à des besoins d'appui pour un grand nombre de politiques sous-sectorielles.

L'assistance de l'Organisation a porté sur des activités de renforcement des capacités, de transferts techniques, de mobilisation des ressources et de réalisation d'études pour le montage des grands projets d'investissement agricole. Le financement total de cette assistance est de 33,8 millions dollars EU, pour la période 1986-2010, et a touché aux principaux domaines suivants :

- La gestion des ressources naturelles.
- La production et la gestion des végétaux.
- La production et la santé animale.
- La qualité et la sécurité sanitaire des aliments.
- Le développement forestier.
- La pêche et l'aquaculture.
- Le développement rural et la réduction des disparités.
- L'appui aux politiques et le renforcement des capacités.

3.1 Activités et réalisations de la FAO en Tunisie

Le développement agricole a été en Tunisie, au centre des préoccupations des stratégies de développement économique, l'objectif étant d'accroître à la fois les exportations agricoles et la production des produits alimentaires pour atteindre un équilibre durable de la balance alimentaire et assurer l'autosuffisance pour certains produits de base.

Les institutions de l'Etat, qui jouent un rôle important dans le développement, sont souvent amenées à chercher des appuis et des formes d'assistance auprès des partenaires de la Tunisie.

Les institutions financières internationales et régionales ainsi que les agences de coopération bilatérales bien que présentes, ne couvrent qu'une partie des besoins exprimés. L'assistance de la FAO, qui était focalisée sur les aspects techniques de l'amélioration de la production alimentaire durant les années 70, a été de plus en plus sollicitée à partir de 1987 pour accompagner les grandes réformes qui avaient été entreprises dans le cadre des plans d'ajustement structurels entre 1987 et 2000. Ces réformes ont touché un grand nombre de domaines où la FAO a été associée avec une concentration marquée sur l'appui aux politiques et le renforcement des capacités institutionnelles.

Les activités de la FAO en Tunisie ont continué à apporter un soutien technique au processus de développement du secteur agricole et de renforcement de la sécurité alimentaire, avec un focus sur la promotion de l'emploi et le développement régional, qui sont les priorités nationales pour la période de transition. Ainsi, le programme de travail de la Représentation en Tunisie pour l'année 2011 s'est-il inscrit dans les cadres suivants :

- Les objectifs stratégiques et les priorités régionales de la FAO

- Les priorités nationales du secteur agricole
- La stratégie de transition des Nations Unies en Tunisie 2011-2014

Par ailleurs, il convient de signaler que le Bureau de la FAO à Tunis abrite, également, une Unité régionale de santé animale (ECTAD) active au sein du réseau méditerranéen de santé animale (REMESA) pour le contrôle des maladies transfrontalières.

3.2 Les priorités pour l'action de la FAO dans le contexte du CPP

Les domaines stratégiques sur lesquels la FAO doit concentrer son assistance ont été identifiés par une évaluation et analyse des données (présenté dans la section 2 de ce document) et une revue des documents stratégiques⁸, ainsi qu'un atelier de formulation participative du Cadre de Programmation Pays (Tunisie)⁹. Il sont basés sur les questions suivantes :

- Quelles sont les contraintes et les opportunités dans les domaines relevant du mandat de la FAO ?
- Quelles sont les priorités nationales?
- Qui sont les parties prenantes concernées?
- Quels sont les besoins en capacités que la FAO peut utilement soutenir afin de traiter ces défis identifiés?

Les contraintes :

- Rareté et fragilité des ressources naturelles
- Disparités régionales en matière de développement
- Manque de compétitivité de certaines activités agricoles
- Marché interne relativement limité avec une faible intégration dans le marché mondial
- Environnement général défavorable (crise financière en Europe et aux Etats Unis; hausse des prix, etc.)

Les opportunités :

- Marchés d'exportation développés; existence de potentiel
- Zones climatiques variées et favorables
- Richesse des ressources phyto-génétiques
- Emergence d'un consommateur national et mondial qui demande des produits de qualité
- Nouvel intérêt de la communauté internationale dans la région
- Population jeune
- Une performance économique stable et réussie

⁸ (i)Stratégies de transition des Nations Unies en Tunisie 2011-2013 (Aout 2011)

(ii) Le document de PNUAD/UNDAF 2007-2011 (iii) Rapport National Tunisie (octobre 2011) pour la conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (Rio+ 20) : Ministère de l'Environnement (iv) Stratégie Nationale de développement durable 2012-2016 (novembre 2011) (v) Xi^{ème} plan de développement (2007-2011) du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques

⁹ L'Atelier de formulation participative du Cadre de Programmation Pays (Tunisie) a eu lieu à Tunis, le 6 et 7 juin 2012

Priorités nationales de la Tunisie basées sur les documents stratégiques :

- Promouvoir le développement régional
- Rétablir un équilibre régional et réduire les disparités entre les régions de l'intérieur et les régions côtières
- Réduire le taux de chômage
- Réduire la pauvreté
- Assurer le développement durable et la gestion rationnelle des ressources naturelles
- Instaurer des habitudes de consommation et de production durables (économie verte)
- Renforcer les capacités d'adaptation aux changements climatiques et à la désertification

Dans ce contexte, les domaines prioritaires du CPP ont été identifiés comme suit :

- Amélioration de la performance du secteur agricole (productivité; intensité de capital; organisation des filières; investissement; financement et assurance, etc.).
- Gestion durable des ressources naturelles à travers l'introduction de bonnes pratiques agricoles; la protection des ressources génétiques, et l'adaptation au changement climatique).
- Renforcements des aspects politiques et institutionnels d'appui au secteur agricole et aux populations vulnérables (développer des stratégies appropriées; améliorer l'environnement du secteur; assurer la sécurité alimentaire; améliorer les conditions de vie, tenir compte des aspects genre).

4 Les principaux résultats attendus du CPP

4.1 Le contexte du 1^{er} résultat du CPP

Comme beaucoup de pays, la Tunisie vise la sécurité alimentaire durable, en se basant essentiellement sur la production nationale, tout en respectant le principe de l'efficacité économique via la pérennité de l'activité agricole dans un contexte d'instabilité des marchés extérieurs. Le développement de l'activité agricole permettra la limitation de l'exode rural, et par conséquent, un développement régional intégré des zones défavorisées.

Le manque de compétitivité de certaines activités agricoles nécessite la maîtrise de la qualité et de la salubrité des produits, et également le développement des signes de qualité.

De plus, le marché intérieur de la Tunisie est relativement limité et se caractérise par sa part modeste dans le marché global (le marché tunisien est donc sensible aux fluctuations des prix globaux). Ces contraintes soulignent le nécessaire regain d'attention à accorder à la filière agricole.

Effet 1 : Filières agricoles mieux organisées intégrant les petits producteurs et valorisant les potentialités régionales pour une meilleure sécurité alimentaire

Produit 1.1 : Capacités des organisations professionnelles renforcées

Produit 1.2 : Productivité et rentabilité améliorées à travers l'appui technique aux filières

Produit 1.3 : Valorisation des produits agricoles améliorée

Produit 1.4 : Systèmes d'assurance et de gestion des risques améliorés

Principaux domaines d'intervention de la FAO pour le résultat 1

La FAO pourrait soutenir le gouvernement à renforcer les capacités des organisations professionnelles, à travers la réalisation de formations des différents types d'organisations, ainsi qu'au moyen de la participation à la réalisation de projets de promotion du savoir faire et des techniques de production. La FAO pourrait contribuer aussi à l'élaboration de systèmes et instruments d'assurance et de gestion des risques adaptés au secteur agricole.

4.2 Le contexte du 2^{ème} résultat du CPP

Le changement climatique reste l'un des problèmes majeurs de l'agriculture et de l'environnement, et constitue aussi un risque futur. C'est ainsi que la conservation des sols et des eaux s'érige en une nécessité très urgente dans le pays, considérant la rareté et la fragilité des ressources naturelles, et l'aggravation des dégradations naturelles par des phénomènes tels que l'érosion, la désertification et la mobilisation intensive des ressources en eau.

Effet 2 : Ressources naturelles et génétiques gérées d'une manière intégrée, durable et adaptée au changement climatique

Produit 2.1 : Stratégie nationale intégrée pour la gestion des ressources naturelles élaborée et mise en œuvre

Produit 2.2 : Capacités institutionnelles pour une gestion intégrée et durable des ressources naturelles renforcées

Produit 2.3 : Recherche appliquée pour le développement des ressources naturelles adaptée au changement climatique renforcée

Produit 2.4 : Stratégie de gestion des risques /catastrophes naturelles élaborée

Principaux domaines d'intervention de la FAO pour le résultat 2

La FAO pourrait soutenir le gouvernement à travers sa participation à l'élaboration des différentes stratégies de développement et la réalisation de plusieurs recherches et projets de développement. La FAO pourrait également aider à renforcer les institutions impliquées dans la conservation des ressources naturelles.

4.3 Le contexte du 3^{ème} résultat du CPP

Bien que la politique du pays ait été essentiellement caractérisée par son soutien à l'agriculture familiale et aux moyennes exploitations, ainsi qu'à la préservation du pouvoir d'achat du consommateur, le secteur agricole reste dépendant du marché mondial et donc sensible aux variations des cours internationaux.

Les systèmes agroalimentaires ont été transformés radicalement au cours des 15 dernières années dans le monde entier. Il s'agit de l'émergence de nouveaux acteurs (ex. supermarchés) et agendas (ex. changement climatique) ainsi que d'autres développements techniques qui ont transformé les structures et opérations des filières, et les rôles des parties prenantes ont changé avec l'évolution de l'importance du secteur privé dans le secteur agricole. Tous ces changements, conjugués à l'interdépendance des marchés à tous les niveaux (local ; national ; mondial), rendent plus complexe la formulation et l'implémentation des politiques.

Effet 3 : Système politique et institutionnel participatif d'appui au secteur agricole et aux ressources naturelles adapté

Produit 3.1 : Stratégies/politiques sectorielles et régionales élaborées

Produit 3.2: Coordination, harmonisation, diffusion et développement des statistiques et des informations améliorés

Produit 3.3 : Capacités des ressources humaines des institutions renforcées

Produit 3.4 : Capacité du gouvernement dans le domaine d'intégration internationale renforcée

Principaux domaines d'intervention de la FAO pour le résultat 3

La FAO pourrait contribuer au renforcement des institutions et politiques au moyen d'études et d'analyses; de réalisation d'enquêtes ; de formation et d'organisation d'ateliers participatifs, ainsi que de dissémination des informations utiles. La FAO pourrait aussi soutenir les stratégies de développement qui pourront servir à mieux intégrer les populations vulnérables essentiellement dans les zones rurales.

5 Mise en œuvre, suivi et évaluation du CPP

La mise en œuvre du CPP sera surveillée par le Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique du Nord en étroite collaboration avec les parties prenantes et partenaires principaux. Un «comité de pilotage du CPP» constitué de représentants des ministères concernés sera mis en place. Il sera chargé du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du CPP.

Le rapport de suivi du CPP sera préparé et livré par la FAO SNE au comité de pilotage qui évaluera, discutera et donnera des conseils pour prise en considération dans les étapes futures.

Dans tous les cas de figure, et pour assurer les conditions propices à la réussite de ce programme, il y a lieu d'insister sur les quatre domaines essentiels suivants :

- a- La mobilisation des ressources financières nécessaires et l'identification des partenaires potentiels dans les plus brefs délais.
- b- L'importance des aspects relatifs au financement et à l'investissement des opérateurs privés d'une part, et au financement des investissements publics, d'autre part.
- c- La prise en considération de l'aspect genre dans toutes les activités à entreprendre dans le cadre de ce programme.
- d- L'insistance sur la gouvernance, seule garante d'une mise en œuvre réussie du programme.

Annexes

Annexe 1 : Les indicateurs économiques

Tableau 1. 1 PIB par habitant (US\$ constants de 2000)

	1967-1969	1977-1979	1987-1989	1997-1999	2007-2009
Algérie	1284	1840	1866	1741	2172
Mauritanie	471	454	423	404	459
Maroc	729	996	1118	1250	1730
Tunisie	853	1379	1584	2009	3010
Total	834	1167	1248	1351	1843

Source : Les indicateurs du développement dans le monde (WDI)

Tableau 1.2 : La croissance du PIB (%)

	1967-1969	1977-1979	1987-1989	1997-1999	2007-2009
Algérie	9.3%	7%	0.7%	3%	2.3%
Mauritanie	5%	0.7%	3%	2%	-1%
Maroc	8.3%	4.3%	3%	2.3%	4.6%
Tunisie	5%	5.3%	3%	5.3%	4.6%
Total	6.9%	4.3%	2.4%	3.2%	2.6%

Source : Les indicateurs du développement dans le monde (WDI)

Tableau 1.3 Le commerce total des marchandises

Importations (milliard \$US)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Tunisie	13	15	19	25	19	22
SNE	63	69	88	118	103	111
Monde	10600	12311	14175	16423	12636	15356
Part de SNE	21,0%	21,5%	21,6%	21,0%	18,6%	20,1%
Part de monde	0,1%	0,1%	0,1%	0,2%	0,2%	0,1%

Source : FAOSTAT

Exportations (milliard \$US)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Tunisie	11	12	15	19	14	16
SNE	99	123	139	183	112	142
Monde	10371	11935	13983	16101	12509	15226
Part de SNE	10,6%	9,4%	10,8%	10,6%	12,9%	11,5%
Part de Monde	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%

Tableau 1.4 Répartition de la population par tranche d'âge et par sexe

Tranche d'âge	Population	
	Féminin	Masculin
Moins de 15ans	25.9%	27.5%
15- 59 ans	64.7%	63%
60 ans et plus	9.7%	9.6%

Source :INS

Tableau 1.5 la répartition du chômage

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Taux de chômage(%)	12.9	12.5	12.4	12.4	13.3	13
Taux de chômage chez les diplômés (%)	14.6	17	18.7	20.6	23.6	23.3

Source :INS

Tableau 1.6 Valeur ajoutée agricole par travailleur (US\$ constants de 2000)

	1985-1987	1995-1997	2005-2007
Tunisie	2274	2739	3342
Proche orient et Afrique de nord	1867	2 369	3279
Zone Euro	9584	15 712	22937
Monde	783	844	1030

Source : Les indicateurs du développement dans le monde (WDI)

Tableau 1.7 Le commerce des produits agricoles

Importation en valeur (Milliard\$)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Tunisie	1,2	1,3	1,9	2,6	1,6	2,1
SNE	8,8	9,1	13,6	19,1	14,4	15,1
World	679,6	754,1	913,2	1116,1	986,6	1103,5
Part de SNE %	13,3%	13,8%	14,0%	13,4%	11,4%	14,2%
Part de monde %	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%

Exportation en valeur (milliard \$)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Tunisia	1,0	1,3	1,3	1,6	1,2	1,2
SNE	2,4	2,8	3,0	3,6	3,2	3,3
World	653,3	721,3	872,9	1063,7	950,1	1077,9
Part de SNE %	39,6%	47,9%	43,5%	42,9%	38,2%	35,2%
Part de monde %	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%

Source :FAOSTAT

Tableau 1.8 Le stock du capital (millions US\$ constants 1995)

	1976-1979	1986-1989	1996-1999	2004-2007
Aménagement de terre	2539	3169	3732	4045
Cheptel	2051	18145	2063	2275
Équipement et machinerie	588	632	826	907
Cultures de plantation	1803	2116	2366	2491
Infrastructure d'élevage	100	79	88	90

Source : FAOSTAT

Tableau 1.9 Evolution de la consommation des céréales en Tunisie 1965- 2007 (tonnes)

	1965-1967			1975-1977			1985-1987			1995-1997			2005-2007		
	Offre Totale	Import	Part (%)	Offre Totale	Import	Part (%)	Offre Totale	Import	Part (%)	Offre Totale	Import	Part (%)	Offre Totale	Import	Part (%)
Orge	183808	42656	23	247744	32704	13	493171	55263	11	702834	345607	49	1185117	733756	62
Blé	846247	239712	28	1213428	385918	32	1748042	794361	45	2181933	1244833	57	2332747	1368189	59
Mais	19380	19380	100	74092	74092	100	217633	217656	100	369196	369240	100	676478	680993	101
Riz	971	971	100	2278	2278	100	7267	8601	118	13030	12029	92	20029	20029	100
Sorgho	5894	764	13	7319	1	0	6147	124	2	2204	1005	46	3244	2116	65

Annexe 2 Projets Nationaux par domaine (1986-2010) en US\$

DOMAINE	Nombre de projets	TOTAL	% de total
Appui aux politiques et renforcement des capacités.	24	3.360.303	9,9
Production et protection des végétaux	24	4.569.453	13,5
Production et Santé animale	12	800.950	2,4
Ressources naturelles et biodiversité	12	15.897.371	47,1
Forêts	7	3.260.354	9,7
Pêche	13	3.301.234	9,8
Qualité et sécurité sanitaire des aliments	3	313.780	0,9
Développement rural, genre et disparité	12	2.271.407	6,7
TOTAL	107	33.774.852	100

Annexe 3 Les interventions des principaux partenaires

La France intervenait à hauteur de 235.93 millions de dollars des Etats Unis¹⁰ entre 2006 et 2010. L'Agence Française de Développement (AFD) est chargée d'exécuter l'aide publique française au développement à travers différents projets. En Tunisie, les projets dans des secteurs pertinents pour la FAO sont les suivants :

- en matière de protection de l'environnement mondial, la France a mis en place, en sus de sa participation au Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM ou GEF), son propre instrument bilatéral : le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) dont le Secrétariat et la gestion financière sont confiés à l'AFD. Le FFEM en Tunisie met en place des projets pour un montant total de 8105405.68 depuis 1997.
- Projet de mise à niveau des circuits de distribution des produits agricoles et de la pêche : 28.5 millions d'euros (débuté en 2008).
- Projet d'appui au développement de l'agriculture de conservation.
- Financement cadre de gestion des bassins versants (débuté en 2008) d'un montant de 40 millions d'euros sous forme de prêts et 1.5 millions d'euros sous forme de subventions.

L'UE est intervenue à hauteur de 153.95 millions de dollars des Etats Unis entre 2006 et 2010. L'UE agit encore aujourd'hui à travers des programmes et projets dont notamment :

- Programme d'Appui à la Société Civile Tunisienne (PACST) qui émane directement de la société civile tunisienne et auquel seront associés les acteurs institutionnels au niveau local et national ;
- Programme d'appui aux politiques publiques de gestion des ressources en eau pour le développement rural et agricole pour un budget de 57 millions d'euros ;
- Appui au développement du marché de la micro finance (notamment « Etude sur le marché de la Micro finance en Tunisie: Contexte réglementaire, offre, demande et conditions de développement » d'un montant de 159 621 euros ;
- Assistance technique pour l'élaboration d'un plan de développement de la structure statistique publique du secteur de l'agriculture : 42 475 euros ;
- Assistance technique pour la préparation d'un projet d'appui institutionnel dans les domaines de la surveillance du marché, du contrôle de la qualité, et de la protection du consommateur : 70 510 euros
- Bonification de la ligne de crédit "maîtrise de l'énergie et dépollution" de l'AFD en Tunisie : 3 000 000 euros
- Programme Environnement et Energie (PEE) : 33 000 000 euros ;

La Banque Mondiale a mis en place un nouveau Cadre de Partenariat Stratégique (CPS) avec la Tunisie pour la période 2010-2013 qui définit quatre piliers stratégiques de coopération : l'emploi, la croissance et la compétitivité, le développement durable et le changement climatique et enfin l'amélioration de la qualité des prestations de services.

¹⁰ Données issues de l'outil ADAM disponible en ligne sur <http://www.fao.org/tc/adam/data/index.html>. Les montants en dollars des Etats-Unis sont valables pour la période 2006-2010.

La Banque Mondiale a accordé plusieurs prêts à la Tunisie pour le financement de certains projets dont notamment :

- Un quatrième projet de développement des zones montagneuses et forestières au Nord-Ouest (décembre 2010)
- Un programme Tunisie-emploi (juillet 2010),
- Un deuxième projet de gestion des ressources naturelles (juin 2010).

La Banque Africaine de Développement est intervenue à hauteur de 55.35 millions de dollars des Etats Unis entre 2006 et 2010. Aujourd'hui une multitude de projets sont en cours d'exécution dont notamment :

- Projet d'amélioration de la qualité des eaux épurées débutant le 10/01/2013.
- Programme d'aménagement et équipement de points d'eau en milieu rural (AEPR) débutant le 11/10/2012.
- Eau 2050 initié le 10/01/2012.
- Etude d'évaluation du système de microcrédit BTS, initié le 06/01/2011.
- Projet d'investissement dans le secteur de l'eau - PISEAU - Phase II initié le 11/12/2009.
- Etude stratégie assainissement eau Tunisie initié le 29/02/2012.
- Etude sur les maladies émergentes et ré-émergentes pour le renforcement du système de veille sanitaire initié le 25/01/2011.
- Appui aux groupements de développement agricole initié le 09/11/2010.
- Etude sur le dessalement de l'eau de mer de Zaarat initié le 29/02/2012.
- Amélioration des taux d'approvisionnement en eau potable Bizerte et Béja initié le 29/02/2012.
- Projet de développement agricole intégré (PDAI) de Kairouan initié le 09/03/2007.

L'Allemagne à travers le **GIZ** notamment, est intervenue à hauteur de 54.05 millions de dollars des Etats Unis entre 2006 et 2010. Le **GIZ** met en œuvre des projets pertinents dans le cadre de partenariats avec la FAO tels que :

- Mise en œuvre de la convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (UNFCCC) de 2006 à 2011.
- Programme de protection de l'environnement de 2003 à 2013.
- Adaptation des cadres légaux pour que les politiques forestières répondent aux besoins liés au changement climatique dans les pays de la région MENA (Moyen Orient et Afrique du Nord) de 2010 à 2014.
- Réseau régional pour l'intégration de la gestion des déchets dans la région MENA de 2009 à 2015.
- Initiative de suivi de l'environnement des lignes de crédit de la Banque Africaine de Développement dans le Maghreb de 2006 à 2011.

Le Fonds Mondial pour l'Environnement est intervenu à hauteur de 17.23 millions de dollars des Etats Unis entre 2006 et 2010. Pour l'année 2012, les allocations du FME pour la Tunisie s'élèvent à 10 860 000 dollars EU et ont été réparties par thématiques comme suit : biodiversité 1 500 000 dollars EU, changement climatique 4 000 000 dollars EU, dégradation des terres 5 360 000 dollars EU.

L'Espagne est intervenue à hauteur de 6.75 millions de dollars des Etats Unis entre 2006 et 2010. En 2011, son aide publique au développement de la Tunisie était de 1,5 millions d'euros et se répartissait comme suit :

- Infrastructures et services sociaux : 4,3% (Education 0,4%, santé et santé reproductive 0,6%, eau 0,1%, gouvernement et société civile 1,2%, institutions pour l'égalité hommes femmes 1,0%, autres infrastructures et services sociaux 1,0%).
- Infrastructures et services économiques : 93.6%.
- Secteurs productifs : 0.6%.
- Multisectoriel : 2.5% (Protection générale de l'environnement 1.6%, autres actions multisectorielles : 0.9%).

L'Italie est intervenue à hauteur de 9.63 millions de dollars des Etats Unis entre 2006 et 2010. La coopération italienne soutient diverses interventions dans les zones rurales du pays, en particulier celles où le taux de pauvreté est le plus élevé (Sud et Nord Ouest). Les projets et initiatives pertinents pour le programme de la FAO en Tunisie sont les suivants :

- Projet de palmiers dattiers à « Rjim Maatoug ». Phase II : 5,5 millions d'euros jusqu'à fin 2012.
- Tutelle et valorisation socio-économique des ressources environnementales de la région du Nord Ouest pour 814 000 euros entre 2009 et 2011.
- Méthodes et instruments pour le diagnostic des systèmes irrigués, 414 930 euros entre 2009 et 2011.
- Renforcement des capacités en matière de gestion des risques de pollution marine, 35 millions d'euros entre 2010 et 2013.
- Projets dans le secteur de la protection environnementale, 9.5 millions d'euros (ressources phylogénétiques, systèmes d'alerte précoce, érosion côtière, assistance technique pour l'application du protocole anti-dumping, zones marines et côtières protégées).
- Construction des digues collinaires de Oued Chaffar et de Oued Sidi Salah dans le gouvernorat de Sfax, 8,78 millions d'euros entre 2004 et 2011.

6 Annexe 4: Matrice des résultats

Domaine prioritaire 1 :Amélioration de la performance du secteur agricole				
Effets	Produits	Indicateurs, données de références et objectifs	Moyens et sources de vérification	Hypothèses
Effet 1.1 :Filières agricoles mieux organisées intégrant les petits producteurs et valorisant les potentialités régionales pour une meilleure sécurité alimentaire	Produit 1.1.1 :Capacités des organisations professionnelles renforcées	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de documents, guides, manuels techniques - pourcentage d'organisations ayant bénéficié de formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des participants - Rapports d'activités - Documents des études 	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté/disponibilité des organisations partenaires à voir leurs capacités renforcées - La politique de l'Etat continue à encourager les organisations professionnelles agricoles - Disponibilité des ressources financières
	Produit 1.1.2 :Productivité et rentabilité améliorée à travers l'appui technique aux filières	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'expertises, formation, de projets pilotes pour le savoir-faire des techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des participants - Rapports d'activités - Documents des études 	<ul style="list-style-type: none"> - Acceptation, adoption par les agriculteurs des techniques proposées - L'Etat continue ses efforts de recherche et développement et de vulgarisation - Disponibilités des ressources financières
	Produit 1.1.3 : Valorisation des produits agricoles améliorée	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets pilotes - Nombre d'ateliers de formation réalisés - Nombre d'études réalisées 	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des participants - Rapports d'activités - Documents des études 	<ul style="list-style-type: none"> - Le niveau de la demande (nationale et internationale) sur le produit agricole valorisé - La politique des prix (nationale et internationale) reste dans le sens de la valorisation
	Produit 1.1.4 :Systèmes d'assurance et de gestion des risques améliorés	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'études d'évaluation des risques par filière et par région réalisées - Nombre de formations, simulations et projets de plan d'action en cas de catastrophe - Nombre d'études sur les besoins et les produits d'assurances agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des participants - Rapports d'activités - Documents des études 	<ul style="list-style-type: none"> - Les banques et les institutions financières doivent accepter et adhérer au système d'assurance

Domaine prioritaire 2: Ressources naturelles et changement climatique				
Effets	Produits	Indicateurs, données de références et objectifs	Moyens et sources de vérification	Hypothèses
Effet 2.1 : Ressources naturelles et génétiques gérées d'une manière intégrée, durable et adapté au changement climatique	Produits 2.1.1 : Stratégie nationale intégrée pour la gestion des ressources naturelles élaborée et mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - La stratégie nationale des ressources naturelles est élaborée d'une façon participative dans les délais - Plans et programmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan - Document de la stratégie national 	<ul style="list-style-type: none"> - Le partenariat FAO/MA est fonctionnel, tous les acteurs participent activement
	Produit 2.1.2 : Capacités institutionnelles pour une gestion intégrée et durable des ressources naturelles renforcées	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'institutions renforcées impliquées (ONG, - Programme d'assistance technique et projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports - Plan d'action - Etudes 	<ul style="list-style-type: none"> - Les ONG et le secteur privé participent positivement et développent d'une bonne coopération avec les pouvoirs publics
	Produit 2.1.3 : Recherche appliquée pour le développement des ressources naturelles adaptée au changement climatique renforcée	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de chercheurs recrutés et impliqués - Nombre de partenariats producteurs/recherche augmenté - Nombre de recherches réalisées (articles scientifiques, publications, etc...) - Nombre de publication scientifiques - Nombre de projets de recherche et développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes - Rapports 	<ul style="list-style-type: none"> - Les chercheurs et les instituts de recherches bénéficient de la volonté politique du pays - Les capacités nationales sont fondées et pérennes
	Produit 2.1.4 : Stratégie de gestion des risques /catastrophes naturelles élaborée	<ul style="list-style-type: none"> - La stratégie de gestion des risques est élaborée 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan/ documents stratégiques 	<ul style="list-style-type: none"> - L'Etat intègre dans ses politiques les plans d'action en cas de catastrophe

Domaine prioritaire 3: Aspects politiques et institutionnels d'appui au secteur agricole et aux ressources naturelles prenant en considération les populations vulnérables

Effets	Produits	Indicateurs, données de références et objectifs	Moyens et sources de vérification	Hypothèses
Effet 3.1 :Système politique et institutionnel participatif d'appui au secteur agricole et aux ressources naturelles adapté	Produit 3.1.1 :Stratégies/politiques sectorielles et régionales sont élaborées	- Nombre de stratégies appuyées - Nombre de régions défavorisées touchées - Pourcentage de populations vulnérables touchées par les stratégies et les plans d'action - Pourcentage de stratégie traitant l'aspect genre et la disparité régionale	- Rapports - Etudes - Recensements et enquêtes	- Moyens financiers mobilisés
	Produit 3.1.2 : Coordination, harmonisation, diffusion et développement des statistiques et des informations améliorés	- Quantité et qualité des outils augmentées - Nombre d'institutions impliquées dans le système associées/touchées - Nombre d'outils et enquêtes produits	- Plan d'action - Rapports	- Ressources humaines mobilisées
	Produit 3.1.3 : Capacités des ressources humaines des institutions renforcées	- Nombre d'instituts, programmes et personnels touchés	- Ateliers - Liste des participants - Sessions de formation	- Environnement favorable - Engagement mutual
	Produit 3.1.4 : Capacité du gouvernement dans le domaine d'intégration internationale renforcée	- Nombre d'accords internationaux appuyés - Nombre d'études et d'analyses réalisées	- Nombre d'experts affectés	- Respect du calendrier - Disponibilité des bailleurs de fonds intéressés

Annexe 5 : Matrice des résultats – ressources financières

Effets/Produits du CPP	Estimation des ressources requises (dollars EU)	Financement existant (dollars EU)	Objectifs de mobilisation des ressources (écart) (dollars EU)
Effet 1: D'ici à 2015, les filières agrioles sont mieux organisées intégrant les petits producteurs et valorisant les potentialités régionales pour une meilleure sécurité alimentaire			
Produit 1.1: les capacités des organisations professionnelles sont renforcées	2 930 000	410 000	2 520 000
<i>TCP/TUN/ programme pilote d'appui aux Sociétés mutuelles de Services agricoles</i>	800 000	130 000	670 000
<i>Programme d'appui aux organisations paysannes: mapping des OPA (FAO-FIDA)</i>	100 000	50 000	50 000
<i>Renforcement de capacités des OPAs (TCP sous régional)</i>	30 000	30 000	
<i>Projet renforcement de capacités des GDA des femmes collectrices des palourdes</i>	1 000 000	200 000	800 000
<i>Projet renforcement des organisations professionnelles des éleveurs de petits ruminants (Projet sous régional soumis à la BID)</i>	1 000 000	0	1 000 000
Produit 1.2: Productivité et rentabilité améliorée à travers l'appui techniques aux filières	1 670 000	300 000	1 370 000
<i>TCP/TUN/ Appui à la Diffusion des acquis de la Recherche en Grandes Cultures et amélioration des rendements.</i>	500 000	130 000	370 000
<i>GTFS/REM/070/ITA: gestion intégrée des ravageurs</i>	170 000	170 000	0
<i>lutte intégrée contre les ravageurs des arbres fruitiers à pépins</i>	1 000 000		1 000 000
Produit 1.3: Valorisation des produits agricoles améliorée.	125 000	125 000	0
<i>Etude Sur l'organisatiton interprofessionnelle de la filière lait en Tunisie</i>	20 000	20 000	0
<i>Etude sur les circuits de commercialisation des ovins</i>	5 000	5 000	0
<i>Etude sur la filière oléicole en Tunisie</i>	100 000	100 000	0
Produit 1.4: Les petits producteurs sont mieux encadrés et mieux intégrés au niveau des filières	464 000	464 000	0
<i>TCP/TUN/3303(E) : Assistance d'urgence Assistance d'urgence pour la mise en place de micro-entreprises agricoles pour les jeunes vulnérables et la formulation d'un programme à plus long terme pour la création d'emplois agricoles suite à la révolution nationale et à la crise libyenne</i>	464 000	464 000	0
Total effet 1	5 189 000	1 299 000	3 890 000
Effet 2: D'ici à 2015, les ressources naturelles, hydriques et génétiques gérées d'une manière intégrée, durable et adaptée au changement climatique.			
Produit 2.1: la stratégie nationale intégrée pour la gestion des ressources naturelles élaborée et mise en œuvre	260 000	80 000	180 000

<i>Elaboration de la stratégie nationale intégrée pour la gestion des ressources naturelles</i>	180 000	0	180 000
<i>Initiative sur la région de l'eau dans la région MENA</i>	80 000	80 000	
Produit 2.2: Capacités institutionnelles pour une gestion intégrée et durable des ressources naturelles, y compris hydriques, renforcées	1 735 000	1 615 000	120 000
Produit 2.3: Recherche appliquée pour le développement des ressources naturelles et génétiques adaptée au changement climatique renforcée	220 000	20 000	200 000
<i>Capacités renforcées dans la gestion des ressources génétiques animales</i>	50 000	0	50 000
<i>Promotion de l'agriculture de conservation</i>	20 000	20 000	
<i>Land Degradation Assessment in Drylands (2ème phase)</i>	150 000	0	150 000
Produit 2.4: stratégie de gestion des risques et catastrophes naturelles élaborée	600 000	150 000	450 000
<i>TCP/RAB/3307 : Gestion du Charançon Rouge du Palmier en Afrique du Nord</i>	100 000	100 000	0
<i>TCP/RAB/3302: Assistance pour la prévention et le contrôle de la peste des petits ruminants (PPR)</i>	300 000	30 000	270 000
<i>renforcement des capacités pour la lutte contre les maladies transfrontalières</i>	200 000	20 000	180 000
Total effet 2	2 815 000	1 865 000	950 000
Effet 3: D'ici 2015 système politique et institutionnel participatif d'appui au secteur agricole et aux ressources naturelles adapté			
Produit 3.1: stratégies/politiques sectorielles et régionales sont élaborées	230 000	0	230 000
<i>Elaboration des études sectorielles et régionales</i>	150 000	0	150 000
<i>Inventaire et analyse des politiques agricoles</i>	80 000	0	80 000
Produit 3.2: coordination, harmonisation, diffusion et développement des statistiques et des informations améliorées	700 000	0	700 000
<i>Système national des statistiques pour la pêche artisanale</i>	200 000	0	200 000
<i>Etablissement d'un système d'analyse et d'utilisation des informations relatives à la sécurité alimentaire et protections sociales des populations vulnérables</i>	500 000	0	500 000
Produit 3.3: Capacité des ressources humaines des institutions renforcées	50 000	0	50 000
<i>Renforcement des capacités de l'équipe nationale FAPDA</i>	50 000	0	50 000
Produit 3.4: Capacité du gouvernement dans le domaine d'intégration internationale renforcée	200 000	30 000	170 000
<i>TCP/sous régional sur l'harmonisation des politiques agricoles et l'intégration sous régionale</i>	200 000	30 000	170 000
<i>TCP sous régionale sur l'harmonisation des politiques agricoles et l'intégration sous régionale</i>	200 000	30 000	170 000
Total effet 3	1 180 000	30 000	1 150 000
T O T A L	9 184 000	3 194 000	5 990 000

6.1 Annexe 6 : La matrice des priorités du CPP

	Matrice de priorités du CPP		Les priorités du CPP	
	Alignement avec les priorités globales, régionales, nationales et de la FAO	Amélioration de la performance du secteur agricole	Ressources naturelles et changements climatiques	Aspects politiques et institutionnels d'appui au secteur agricole et aux ressources naturelles prenant en considération les populations vulnérables
Priorités sectorielles nationales	- La consolidation de la sécurité alimentaire	X		X
	- Exploitation rationnelle des ressources naturelles avec l'implication des bénéficiaires		X	
	- Une meilleure intégration des produits agricoles dans l'économie mondiale	X		
Priorités pertinentes du PNUAD	- Vers une gouvernance démocratique			X
	- Vers un modèle économique et social inclusif et équitable		X	X
	- Vers une réponse pertinente et efficace aux urgences immédiates et futures	X	X	
Priorités régionales de la FAO	- Améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition	X		
	- Stimuler la production agricole et le développement rural pour améliorer les moyens de subsistance.	X		X
	- Gérer durablement les ressources naturelles.		X	
	- Réagir aux effets de changement climatique et élaboration des stratégies d'adaptation.		X	
	- Se préparer et réagir aux situations d'urgence dans l'agriculture et l'alimentation.	X	X	
Les objectifs stratégiques de la FAO	A- Intensification durable de la production	X		X
	B- Augmentation durable de la production animale	X		
	C- Gestion et utilisation durables des ressources halieutiques et aquacoles		X	
	D- Alimentation de qualité et sécurité sanitaire des aliments	X		
	E- Gestion durable des forêts		X	X
	F- Environnement de marché porteur et amélioration des moyens d'existence	X		X
	G- Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition	X		X
	H- Préparation et réaction aux menaces et aux situations d'urgence.	X	X	
	I- Équité hommes-femmes dans l'accès aux ressources, biens, services et de prise de décision dans les zones rurales			X
	J- Amélioration de l'efficacité des investissements dans l'agriculture et le développement rural	X		X